

Ecole élémentaire J.Y Cousteau
74 rue Firmin Petit
86580 Vouneuil spous Biard
05 49 60 44 64

Compte rendu du conseil d'école mardi 25 juin 2013.

Représentants des parents d'élèves : Mme Burlot; Mme Sirot; Mme Amirault; Mme Bourdon; Mme Lavault; Mme Cousin; Mme Magnon.

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) : Mme Lapinte, nommée depuis le 11 avril 2013.

Représentant de la mairie : Mr Ecale.

Excusés : Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme Dupuis, M. Thomas

- Présentation du rôle de notre DDEN par Mme Lapinte.
- **Bilan des activités du troisième trimestre :**
 1. Fin du travail des CP sur "Albums en fête", avec visite de l'exposition à l'IUFM de Poitiers.
 2. Sorties au CRDP pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 : visite des expositions "art contemporain pour les enfants" et "Monstres".
 3. CE2/CM1 : projet USEP mené à bien et participation au projet jardin en partenariat avec Castorama qui a financé des carrés jardin.
 4. CM1/CM2 : Fin de l'association créée en début d'année, voyage à Paris, fin du prix littéraire des Incorruptibles pour les CM1, journée "bouge avec moi" sur le handicap.
- **Effectif des élèves à la rentrée 2013** : 37 CP, 34 CE1, 27 CE2, 29 CM1, 32 CM2 soit un total de 159 élèves (des modifications peuvent avoir lieu en prenant en compte d'éventuelles arrivées durant les vacances d'été).

Ces élèves seront partagés en 7 classes avec une moyenne de 23 élèves par classe : CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2. Les listes seront affichées la veille de la rentrée, le lundi 2 septembre vers 17h00.

- Annonce du nouveau poste de Mme Fayollat qui a été reçue à son examen et devient Professeur des Ecoles Maître Formateur (PEMF). Elle consacrera désormais 25 % de son temps de travail à la formation des jeunes collègues débutants. Son poste a été modifié en conséquence, une nouvelle collègue assurera son complément de service.
- **Projet d'agrandissement de l'école :**
 1. Présentation des plans, remerciement de Mr Ecale à l'attention de l'équipe enseignante pour sa collaboration avec le cabinet d'architectes.
 2. Les travaux débiteront en janvier 2014 et dureront 2 ans, il est envisager d'entrer dans les nouveaux locaux à la rentrée de septembre 2016.
 3. Le gymnase va être détruit durant l'été. Pour le moment, la construction du nouveau gymnase n'est pas engagée car les équipements sportifs sont désormais une compétence de Grand Poitiers. La municipalité a donc fait une demande d'un nouveau gymnase qui serait alors en dehors des locaux scolaires. Si cette demande n'aboutissait pas, un

gymnase pourrait éventuellement être construit dans l'enceinte de l'école, dans le champ utilisé actuellement pour la fête de l'école.

En attendant : la municipalité met la salle des Arches à disposition du groupe scolaire, un algéco est mis à disposition de l'école à côté de la salle afin de ranger tout le matériel de sport. Le City Stade et le terrain de foot seront également utilisables.

4. Pendant les travaux, la garderie aura lieu sous le préau couvert, le réfectoire et la bibliothèque, l'organisation sera définie cet été.
5. Installation de la 7ème classe : l'école maternelle conserve la salle de classe des grands qui est dans le bâtiment de l'école élémentaire et le modulaire de la maternelle sera installé pendant l'été dans la cour de l'élémentaire, à la place des tables de ping pong. Les tables de ping pong seront installées entre le bac à sable et le réfectoire. Ce sera la classe de CE2/CM1.

- **Questions diverses :**

- Budget municipal :

1. Fournitures et manuels : 9169,17 €
 2. Matériel informatique : 3107, 57 €
 3. Transport sorties : 3500 euros, transport piscine : 1000 €
 4. Matériel divers : 286,02 + 502,70 €
 5. Septième classe (mobilier, informatique...) : 7843,67 €
 6. subvention de la coopérative scolaire (classe de neige): 7750 €
- **Fête de l'école :** En raison des travaux, la question du lieu de la fête se pose : R2B ? Salle des Arches ? Date fixée au dernier week-end de juin : le samedi 28 juin 2014.